



Délit routier contrôlé sans permis avec stupéfiants

Par Ibra

N'étant pas titulaire du permis de conduire j'ai été contrôlé et arrêté pour conduite sans permis avec positivité au stupéfiants actuellement je passe le permis de conduire une fois obtenu peut on me retirer les point car la date la sanction n'as pas eu lieu merci